

FONDATION UN SOUFFLE ET DES AILES

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MAI 2020

AVIS AU LECTEUR	2
RÉSULTATS	3
BILAN	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6



AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de "Fondation un souffle et des ailes" au 31 mai 2020, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins. Avant la compilation des états financiers, nous avons préparé des écritures de journal.

Gagnon Robitaille CPA inc.

Granby, le 28 août 2020

1 par Anne Robitaille, CPA auditrice, CA

FONDATION UN SOUFFLE ET DES AILES
RÉSULTATS
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2020

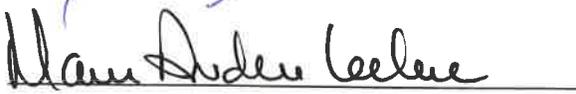
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS	126 314	98 899
CHARGES		
Achats d'objets promotionnels	-	96
Assurances	(53)	1 018
Coûts reliés aux événements bénéfiques	6 184	5 473
Dépenses de matériel roulant	2 696	1 371
Électricité et chauffage	-	617
Frais bancaires	35	43
Frais légaux	385	-
Honoraires professionnels	2 236	4 729
Publicité	333	-
Taxes et permis	869	3 398
Gain sur cession d'immobilisations	(17 662)	-
Amortissement des immobilisations	<u>984</u>	<u>726</u>
	<u>(3 993)</u>	<u>17 471</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>130 307</u></u>	<u><u>81 428</u></u>

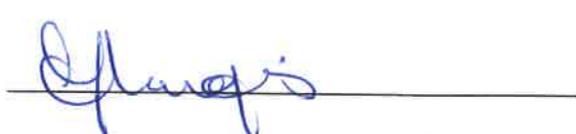
FONDATION UN SOUFFLE ET DES AILES
BILAN
 AU 31 MAI 2020

	<u>2020</u> \$	<u>2019</u> \$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	475 848	228 566
Comptes clients	<u>7 440</u>	<u>1 694</u>
	483 288	230 260
IMMOBILISATIONS (Note 2)	11 839	136 051
AUTRE ELEMENT		
Dépôt de garantie	<u>1 300</u>	<u>-</u>
	<u>496 427</u>	<u>366 311</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (Note 3)	1 200	1 391
ACTIF NET		
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>495 227</u>	<u>364 920</u>
	<u>496 427</u>	<u>366 311</u>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Administrateur

 Administrateur

 Administrateur

Non audité (Voir l'avis au lecteur)

FONDATION UN SOUFFLE ET DES AILES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
AU 31 MAI 2020

	<u>2020</u> \$	<u>2019</u> \$
SOLDE AU DÉBUT	364 920	283 492
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>130 307</u>	<u>81 428</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>495 227</u></u>	<u><u>364 920</u></u>

FONDATION UN SOUFFLE ET DES AILES
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2020

NOTE 1: MODE DE CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société a été constituée le 18 juin 2013 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de favoriser le développement des ressources de répit.

NOTE 2: IMMOBILISATIONS

COÛT	SOLDE AU DÉBUT \$	ACQUISITIONS \$	CESSIONS \$	SOLDE À LA FIN \$
Terrain	132 340	4 998	137 338	-
Bâtisse	-	7 500	-	7 500
Équipements	5 267	-	-	5 267
Matériel roulant	-	1 612	-	1 612
	<u>137 607</u>	<u>14 110</u>	<u>137 338</u>	<u>14 379</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ	SOLDE AU DÉBUT \$	DIMINUTION \$	AMORTISSEMENT \$	SOLDE À LA FIN \$
Équipements (20%)	1 556	-	742	2 298
Matériel roulant (30%)	-	-	242	242
	<u>1 556</u>	<u>-</u>	<u>984</u>	<u>2 540</u>
VALEUR NETTE	<u>136 051</u>			<u>11 839</u>

Les acquisitions courantes d'un exercice ne sont toutefois amorties qu'à 50% des taux mentionnés ci-dessus.

La bâtisse d'une valeur comptable nette de 7 500 \$ n'a pas fait l'objet d'un amortissement parce qu'elle est en cours d'élaboration.

FONDATION UN SOUFFLE ET DES AILES
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
NOTE 3: CRÉDITEURS		
Frais courus	1 200	1 200
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>191</u>
	<u>1 200</u>	<u>1 391</u>

NOTE 4: CÉSSION EN EMPHYTÉOSE

Le 30 janvier 2020, la municipalité de Roxton Pond a procédé à une cession en emphytéose à la Fondation un souffle et des ailes d'un terrain sur lequel la fondation dispose et jouit de tous les droits de propriété. La fondation s'engage à remettre à la municipalité de Roxton Pond, à la fin de l'emphytéose, qui est d'une durée de 50 ans et renouvelable pour une durée additionnelle de 50 ans, l'ensemble immobilier et ce, sans compensation. La fondation s'engage aussi à ne pas vendre ou aliéner les immobilisations sans l'autorisation de la municipalité de Roxton Pond.